



## Diplômés du supérieur : impact modéré des mobilités interrégionales

Les résidents du Languedoc-Roussillon sont plus fréquemment titulaires d'un diplôme du supérieur ou en cours d'études qu'en France hors Île-de-France. Dans cette région à forte attractivité résidentielle, les migrations semblent avoir un impact modéré sur les qualifications les plus élevées. Des contrastes marqués apparaissent selon les générations et les cycles de vie. Bien que les arrivées dans la région soient nombreuses, elles concernent moins souvent des diplômés du supérieur, comparativement à l'ensemble des régions de province. Par ailleurs, les départs de natifs vers d'autres régions sont plus fréquents chez les diplômés languedociens, notamment chez les plus jeunes. A contrario, les mobilités résidentielles maintiennent une forte présence de diplômés du supérieur parmi les plus âgés.

Nicolas MAS, Magalie DINAUCOURT, Insee

En 2012, la région Languedoc-Roussillon compte près de 500 000 habitants titulaires d'un diplôme du supérieur et 100 000 personnes âgées de 18 ans ou plus inscrites dans un établissement de l'enseignement supérieur. Avec 28 % de la population adulte titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou en cours d'études supérieures, le Languedoc-Roussillon se situe au-dessus de la moyenne des régions de province (27 %), mais en retrait par rapport à la moyenne de France métropolitaine (30 %). La région Île-de-France se démarque des autres régions avec une très forte proportion de diplômés (42 %). Les régions Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur présentent également un grand nombre de diplômés parmi leurs habitants.

Avec un accès de plus en plus important aux études supérieures et des générations disposant en grand nombre du baccalauréat, le nombre de personnes titulaires d'un diplôme du supérieur ou étudiant a été multiplié par 2,8 en Languedoc-Roussillon (2,5 au

niveau national) entre 1990 et 2012. L'élévation des niveaux de formation s'inscrit dans les priorités des États européens en termes stratégique sur le plan de la formation.

En Languedoc-Roussillon, le nombre de personnes diplômées augmente d'autant plus rapidement que la population augmente vite, principalement du fait des migrations résidentielles. Cependant, la proportion de diplômés ne progresse pas plus vite qu'ailleurs en Province. L'excédent migratoire concourt à un excédent de personnes diplômées. En effet, la région est la quatrième après l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour l'accueil des diplômés du supérieur nés ailleurs.

Au-delà de l'offre locale de formation, maintenir ou attirer les diplômés de l'enseignement supérieur constitue un enjeu pour les dynamiques de territoire et leur attractivité. En effet, les emplois qualifiés participent à l'économie productive, renforcent les capacités d'innovation et contribuent à l'économie présente.

### De nombreux résidents non natifs du Languedoc-Roussillon, mais moins fréquemment diplômés qu'ailleurs

Dans une région où les personnes nées ailleurs sont nombreuses, les diplômés natifs d'une autre région le sont également. Le Languedoc-Roussillon a attiré près de 283 400 personnes diplômées du supérieur ou en cours d'études supérieures natives d'autres régions, et 87 100 natives d'un autre pays. Parmi les régions de provenance les plus représentées figurent l'Île-de-France (61 800 arrivants), Provence-Alpes-Côte d'Azur (37 600), Rhône-Alpes (31 500) et Midi-Pyrénées (27 900 personnes) (figure 1).

Les migrations de personnes diplômées sont d'autant plus nombreuses qu'il s'agit d'une population particulièrement mobile. Cependant, en Languedoc-Roussillon, moins de résidents nés hors de la région sont diplômés du supérieur par rapport à la moyenne de province : 31 % disposent de qualifi-

cations élevées ou sont en cours d'études, alors qu'ils sont 33 % pour l'ensemble des régions de province et 41 % pour l'Île-de-France. Dans les régions Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes, les résidents non natifs sont davantage diplômés ou en études avec une proportion dépassant 36 %.

### Départs de nombreux diplômés natifs de la région, notamment des jeunes

Bien que la région attire un grand nombre de diplômés, beaucoup de natifs diplômés du supérieur l'ont quittée. Parmi les 390 600 natifs du Languedoc-Roussillon et titulaires d'un diplôme du supérieur ou en études, 161 100 résident en 2012 dans une autre région, soit 41 % d'entre eux, part comparable à l'ensemble de France hors Île-de-France. Les régions d'accueil sont principalement les régions limitrophes et l'Île-de-France (figure 2). Les départs vers l'étranger ne sont pas comptabilisés (sources). Dans la région, les départs concernent beaucoup plus les étudiants ou les diplômés qu'ailleurs, 43 % contre 40 % en province.

Les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont nombreux à quitter la région. La sortie du système éducatif et l'entrée dans la vie active sont particulièrement propices à leur mobilité géographique. Pour le Languedoc-Roussillon, les migrations résidentielles sont défavorables en matière de diplômés du supérieur pour les 25 à 34 ans hors étudiants puisque 36 % des jeunes résidents sont diplômés (38 % en France hors Île-de-France), alors qu'ils sont 41 % pour ceux nés dans la région, quel que soit leur lieu de résidence, (42 % en France hors Île-de-France). Au regard de la formation des natifs (part d'étudiants du supérieur), l'écart entre la région et la province pourrait s'expliquer par une plus forte proportion de sortants du système éducatif quittant un premier cycle du supérieur sans diplôme.

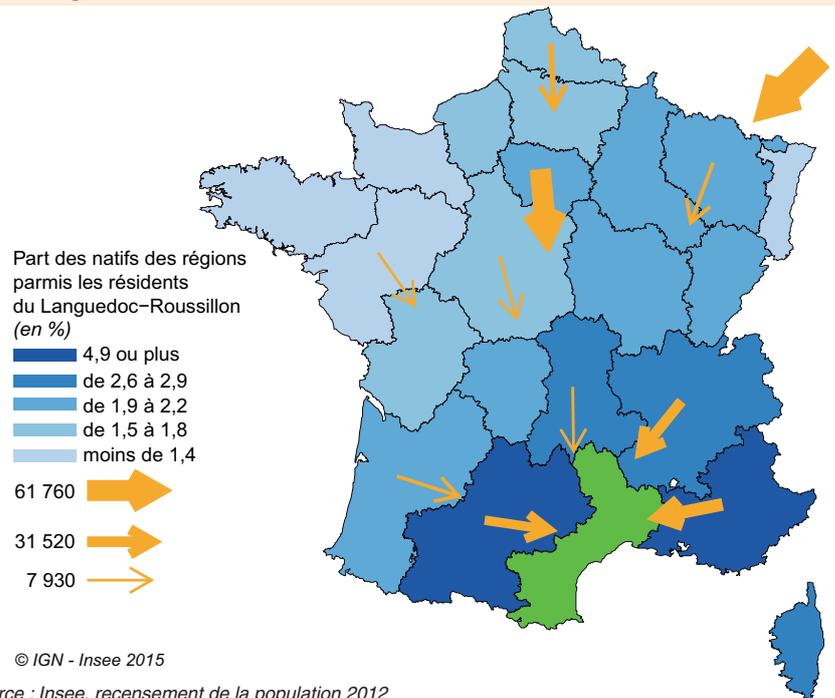
Derrière l'attractivité apparente pour les jeunes entrant dans la vie active, 56 % résident en Languedoc-Roussillon sans y être nés, le taux de diplômés du supérieur est parmi eux de 38 % soit 61 300 personnes, contre 42 % en province. A contrario, pour ceux ayant quitté la région, plus d'un sur deux présente une qualification élevée (34 000), comme au niveau de la France hors Île-de-France.

Malgré l'excédent de jeunes diplômés, leur proportion est inférieure à celle des natifs, dans un contexte de forte croissance démographique (figure 4).

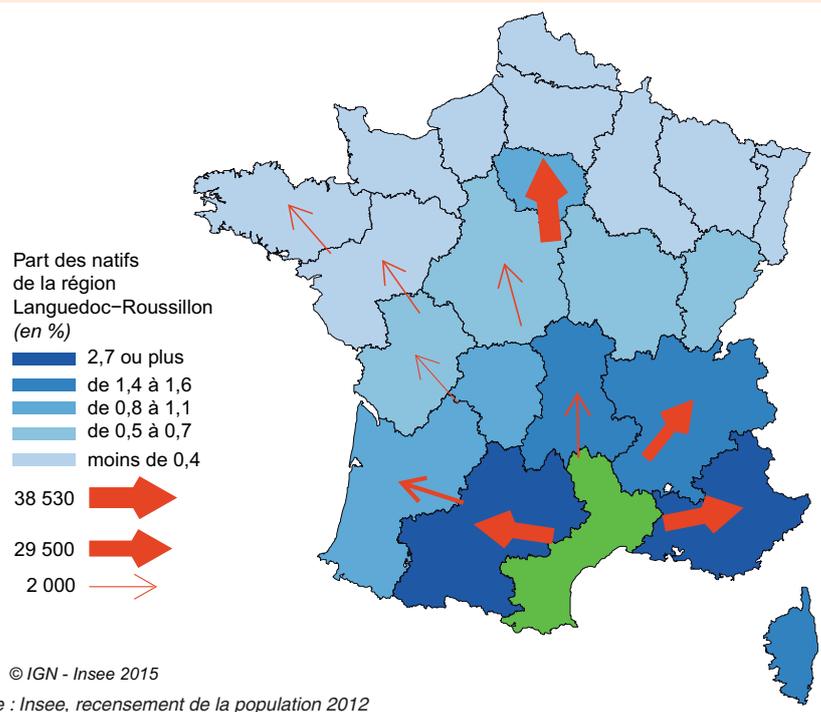
### Les jeunes de la région un peu moins diplômés qu'ailleurs

Chez les jeunes de 18 à 34 ans résidents, 43 % sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou étudiants, alors qu'ils sont

## 1 Région de naissance de la population diplômée du supérieur ou étudiante résidant en Languedoc-Roussillon en 2012



## 2 Région de résidence de la population diplômée du supérieur ou étudiante native du Languedoc-Roussillon en 2012



## 3 Répartition de la population diplômée du supérieur ou étudiante par âge et par lieu de résidence et de naissance

Unités : effectif et pourcentage

	Lieu de résidence		Lieu de naissance			
	Languedoc-Roussillon	France de province	Languedoc-Roussillon	France de province		
	Diplômés du supérieur ou étudiants	Part des diplômés ou étudiants (%)	Diplômés du supérieur ou étudiants	Part des diplômés ou étudiants (%)		
<b>Ensemble</b>	<b>600 000</b>	<b>28,0</b>	<b>27,0</b>	<b>390 600</b>	<b>29,9</b>	<b>28,3</b>
dont : 18-24 ans	100 300	45,4	45,9	71 500	45,4	46,6
25-34 ans	121 600	40,7	42,1	88 900	44,9	45,1
35-44 ans	125 500	36,1	36,1	81 500	39,5	38,4
45-54 ans	93 300	25,8	23,5	55 300	26,9	24,3
55-64 ans	84 300	23,4	19,3	48 900	23,8	19,6
65 ans ou plus	75 100	13,6	10,4	44 600	13,4	10,7

Champ : Personnes de 18 ans ou plus, natives de France et résidant en France  
Source : Insee, Recensement de la population de 2012

44 % en France hors Île-de-France (figure 3). Cette part est non seulement moindre pour les jeunes diplômés et étudiants résidents mais aussi pour les natifs dont 45 % sont diplômés du supérieur ou en études contre 46 % au niveau France hors Île-de-France.

Les migrations n'expliquent pas à elles seules ce moindre taux de diplômés. Les facteurs sociaux et scolaires jouent vraisemblablement une part importante, dans une région où 20 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et où les sorties du système éducatif sans diplôme sont plus fréquentes qu'en province. Les personnes nées dans la région, quel que soit leur lieu de résidence, poursuivent des études supérieures dans la même proportion qu'en province (24 % contre 23 % chez les 18-29 ans), et pourtant elles sont moins diplômées.

À l'inverse, pour les générations les plus âgées, les résidents du Languedoc-Roussillon mais aussi les natifs y sont davantage diplômés. En 2012, 20 % des résidents de la région de 45 ans ou plus ont une qualification élevée contre 17 % en France métropolitaine hors Île-de-France, ces proportions sont identiques chez les natifs de la région.

### Forte attractivité estudiantine

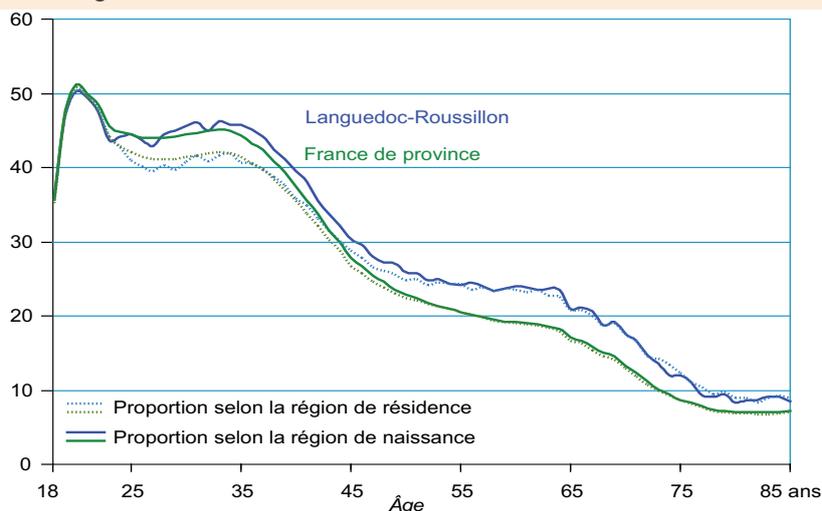
Le Languedoc-Roussillon compte près de 101 200 étudiants, dont 43 400 (43 %) sont nés dans une autre région française et 13 900 (14 %) sont nés à l'étranger. L'offre de formation du supérieur importante et diversifiée autour de 4 universités, de 39 écoles, de 23 établissements post-bac et de 5 écoles d'ingénieurs non universitaires, attire les étudiants d'autres régions, notamment dans les universités de Montpellier, de Nîmes et de Perpignan. Cette attractivité estudiantine est supérieure à la moyenne des régions de province où 31 % des étudiants ne sont pas natifs de leur région d'études et 11 % sont natifs de l'étranger.

La présence de grands pôles universitaires bénéficie aux natifs de la région comme aux natifs d'autres régions. Une grande partie des languedociens choisit de se former sur place : 64,5 % des étudiants nés dans la région y étudient, ils sont 66 % au niveau de la France hors Île-de-France.

### Les plus de 45 ans plus souvent diplômés qu'ailleurs du fait des migrations

Les générations les plus âgées sont davantage diplômées dans la région qu'en province. En Languedoc-Roussillon, une personne sur qua-

#### 4 Part de la population titulaire d'un diplôme supérieur ou en études pour les natifs selon la région de résidence et de naissance



Note : la comparaison entre les deux courbes d'une même couleur représente l'écart entre la part des natifs et la part de la population résidente disposant du niveau de formation ici retenu. La différence entre les deux courbes tient aux comportements de mobilité, internationale ou interrégionale, au fil du cycle de vie.  
Source : Insee, recensement de la population 2012

### Future région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : 30 % des adultes sont diplômés ou étudiants

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon vont s'unir pour former une nouvelle région. En 2012, cette future grande région compte dans sa population 1 111 000 titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur et 226 000 étudiants. Les étudiants et diplômés du supérieur représentent ainsi 29,9 % de la population. Région la plus attractive, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est logiquement celle ayant la proportion la plus importante de diplômés ou d'étudiants résidant dans la région sans y être nés (57,9 %, contre 48 % en moyenne dans les 13 futures régions métropolitaines). La majorité viennent de l'étranger, d'Île-de-France et, dans une moindre mesure, des régions limitrophes (Rhône-Alpes-Auvergne, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Paca). Au jeu des mobilités interrégionales, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées gagne 422 700 étudiants ou diplômés du supérieur, soit l'effectif le plus élevé de province.

tre, âgée de 45 à 64 ans, est diplômée du supérieur ou en études supérieures, contre une sur cinq en France métropolitaine hors Île-de-France. De la même façon, la part d'habitants du Languedoc-Roussillon de plus de 64 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou en cours d'étude est supérieure aux références nationales avec 13,6 % pour 12 % en France métropolitaine et 10 % dans l'ensemble des régions de province.

Ainsi, les 49 700 personnes diplômées de plus de 64 ans résidant dans la région sans y être nées, représentent les deux tiers des seniors diplômés de la région. ■

Ce constat s'explique d'une part par une proportion plus importante de diplômés pour les natifs de la région les plus âgés. D'autre part, si le jeu des migrations est neutre pour les 50-64 ans, il est légèrement favorable à la région pour les plus âgés puisque le taux de diplômés des résidents de 64 ans et plus est légèrement supérieur à celui des natifs (+ 0,2 point).

## Mesurer les mobilités interrégionales

Les mobilités interrégionales sont mesurées à partir du recensement de la population. L'approche retenue ici consiste à comparer les régions de naissance et de résidence : une personne résidant dans une région différente de celle où elle est née sera comptabilisée comme ayant connu une migration interrégionale. Il s'agit donc d'une approche en stock, à distinguer d'une approche en flux qui mesure sur une période donnée le nombre de mobilités résidentielles.

La méthode retenue ne permet donc pas de reconstituer les étapes d'un parcours de mobilité : une personne ayant vécu une partie de sa vie en dehors de sa région de naissance et revenue depuis ne sera pas considérée comme migrante. De même, quel que soit le nombre de régions successives dans lesquelles aura vécu une personne, seule sera considérée sa mobilité finale entre sa région de naissance et sa région actuelle de résidence.

## Définitions

Les **diplômes de l'enseignement supérieur** correspondent aux diplômes de niveau post-baccalauréat délivrés par les universités, instituts universitaires de technologie, instituts universitaires de formation des maîtres, sections de techniciens supérieurs, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, écoles paramédicales et sociales, etc. L'étude prend en compte toutes les personnes disposant d'un diplôme du supérieur, ainsi que les adultes inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur et titulaires au moins d'un diplôme de niveau baccalauréat.

## Sources

Fondée sur les résultats du **recensement de la population**, l'étude porte sur les personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France. Les adultes nés en France qui résident aujourd'hui à l'étranger ne sont donc pas pris en compte. Les données utilisées sont les données détail des recensements de population de 2012 et de 1990.

### Insee Languedoc-Roussillon

274, allée Henri II  
de Montmorency  
34064 Montpellier Cedex 2

Directeur de la publication :  
Christian Toulet

Rédaction en chef :  
Magalie Dinaucourt

ISSN 2416-9625  
© insee 2015

## Pour en savoir plus

- Degorre A., « Région de naissance, région de résidence : les mobilités dessinent la carte de France des diplômés du supérieur », *Insee Première* n° 1557, juin 2015
- Degorre A., « Les diplômés du supérieur en Nord-Pas-de-Calais : rôle des mobilités géographiques », *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais* n°10, janvier 2015
- Gidrol J.C., « L'emploi, un facteur de mobilité résidentielle », Insee Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse* n° 06, septembre 2011
- « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active », Céreq, *Bref* n°198, juin 2003

